

## **Rapport de la Commission chargée de l'étude du Préavis municipal no 2018/03**

Demande de crédit de CHF 90'000.00 pour la transformation de l'ancien bureau communal de Constantine.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission composée de MM Olivier Bôle, Joël Loup et Pascal Lambert, rapporteur, s'est réunie le 11 juin 2018. Date à laquelle, M. Albert Gavillet, Municipal nous a également fourni toutes les explications et informations nécessaires à une prise de position en pleine connaissance de cause.

En ce qui concerne la transformation du bureau communal de Constantine. Nous proposons qu'une réflexion plus globale concernant tous les bâtiments et locaux concernés par une éventuelle réaffectation soit effectuée et soumise lors d'un prochain Conseil Communal.

Ceci à titre informatif, sachant que la transformation et la réaffectation de locaux sont de compétences Municipales.

Cela permettrait tout-de-même d'apporter éventuellement quelques idées à ce sujet.

En effet, chaque village de la Commune a des besoins en locaux propre à lui-même. Par exemple pour les sociétés villageoises.

Dans l'exemple qui nous concerne, à savoir la transformation de l'ancien bureau communal de Constantine, peut-être que ce dernier pourrait être utile aux diverses Sociétés du Village ou de la Commune. Une transformation à moindre coût pourrait-être envisagée.

Au vu de ce qui précède, nous proposons au conseil de refuser la demande de crédit.

Salavaux, le 12 juin 2018

Pour la Commission :

Olivier Bôle

Joël Loup

Rapporteur : Pascal Lambert